

Recherches sociographiques



Marcel MARTEL, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, lutte et dérouté du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*

Sylvie Lafrenière

Volume 40, numéro 3, 1999

Action collective et enjeux institutionnels

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057312ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057312ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lafrenière, S. (1999). Compte rendu de [Marcel MARTEL, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, lutte et dérouté du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*]. *Recherches sociographiques*, 40(3), 593–595. <https://doi.org/10.7202/057312ar>

Marcel MARTEL, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, lutte et dérouté du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.

Le deuil d'un pays imaginé se veut une étude historique du Canada français depuis l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en 1867 jusqu'à l'intégration du Service du Canada français outre-frontière (SCFOF) au sein du ministère des Affaires intergouvernementales en 1975. C'est à travers les actions et les revendications du réseau institutionnel canadien-français et de ses dirigeants que Martel retrace les événements qui ont mené à l'éclatement du Canada français, c'est-à-dire à une scission dans le réseau institutionnel canadien-français. Faute d'un État distinct pour l'ensemble du Canada français, le réseau institutionnel était la base du pouvoir des élites et l'instrument de l'action collective nationale : il « vise d'abord à raffermir les liens entre les groupes francophones, puis à coordonner les actions collectives pour la défense et la promotion des droits » de la nation canadienne-française (p. 33). Ce réseau étant vaste, Martel limite son étude aux acteurs les plus importants, notamment l'Ordre de Jacques-Cartier, les sociétés Saint-Jean-Baptiste, et surtout le Conseil de la vie française en Amérique.

Par l'analyse des délibérations des divers Congrès, de procès-verbaux de nombreuses associations et de « rapports de participation », l'auteur dégage le passage d'une dualité nationale culturelle qui dépasse les frontières politiques au rapatriement de la culture canadienne-française sur le seul territoire du Québec. L'attention particulière portée aux « microcosmes des communautés francophones en milieu minoritaire » permet à Martel de peindre une belle image des liens entre les francophones, et d'évaluer les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne.

Le livre comprend cinq chapitres thématiques qui présentent les projets des principaux acteurs, leur développement et leurs conséquences. Au chapitre un, « Le Canada français se découvre: formulation d'un projet de société (1867-1937) », on retrouve les premières instances de regroupement et d'institutionnalisation des Canadiens français. La définition du projet du Canada français y est élaborée, de même que les conditions de la mise en place du réseau institutionnel. Martel montre comment, à la fin des années 1920, « l'affirmation de l'existence de deux peuples fondateurs devient un élément de la pensée nationaliste canadienne-française » (p. 33). Ce chapitre traite aussi des circonstances qui ont mené à la fondation du Conseil de la vie française en Amérique à la fin du deuxième Congrès de la langue française (1937).

Le deuxième chapitre, « Le Conseil de la vie française en Amérique : un pilier du réseau institutionnel canadien-français », montre le pouvoir de mobilisation du Conseil et fait connaître ses membres. Y sont aussi décrits les événements qui incitent le Conseil à adopter comme projet principal le soutien à la présence du français au Canada en organisant des collectes de fonds pour encourager, par exemple, la fondation de journaux et de radios de langue française dans les provinces canadiennes et en Acadie. Ce chapitre expose surtout les diverses sources

de financement dont a bénéficié le Conseil et les enjeux politiques et institutionnels de cet appui.

C'est au troisième chapitre, « Le Canada français à l'œuvre : le Conseil de la vie française en Amérique (1945-1960) », que sont abordées les luttes qu'a menées le Conseil au cours des années 1945-1960. Elles ont comme objectif de « maintenir à flot les revendications du Canada français » (p. 75), de « soutenir la cause de la survivance » (p. 83), et enfin, de « resserrer les liens entre les francophones » (p. 88). Y sont énumérés tous les efforts déployés pour modifier la conception de la majorité anglaise qui n'adhère pas à la thèse des deux nations et voit plutôt la nation canadienne-française comme une minorité ethnique et religieuse (p. 76).

De plus, Martel montre la ténacité du Conseil – et du réseau – dans la lutte contre la territorialisation du français et le bilinguisme institutionnel dans la seule province de Québec. Malgré la réussite de certains de ses projets, le Conseil n'arrive pas à soutenir l'intérêt de la population pour la cause de la survivance : « le début du mouvement de sécularisation de la société relègue l'idéologie de la survivance, à forte saveur cléricale, dans l'oubli » (p. 93).

Les débuts de conflits au sein du réseau institutionnel apparaissent au chapitre quatre, « De l'euphorie au désenchantement : l'intervention gouvernementale québécoise (1956-1975) », avec la présentation du rôle qu'a joué la montée de l'État québécois dans le développement du libéralisme réformiste et du néo-nationalisme. L'intervention du gouvernement québécois s'accroît avec l'établissement du SCFOF (1963), agence ministérielle du Québec qui a pour but de financer les communautés françaises. Cette agence est perçue comme une concurrente par le Conseil qui tente de circonscrire ses actions. Martel montre très bien comment les dirigeants de certaines associations canadiennes-françaises en sont venus à voir dans l'État québécois le meilleur instrument de l'action collective pour la nation canadienne-française. Une telle conception a évidemment créé des problèmes entre le Québec et les dirigeants des institutions en milieu minoritaires. Le chapitre se termine avec l'intégration du SCFOF au ministère des Affaires intergouvernementales en 1975 et un bilan de ses actions.

La poursuite du développement de « la personnalité de l'État du Québec » produit « un désaccord au sujet des moyens utilisés pour agir au nom de la nation » (p. 131). Ce conflit provoquera à la fin une rupture entre l'État québécois et les dirigeants du réseau institutionnel canadien-français. Présentée au chapitre cinq, « Les années 1960 : contestations et transformations du projet du Canada français », la dissolution de l'Ordre de Jacques-Cartier, en 1963, est un prélude à cette rupture. Le chapitre reprend la remise en question des principes de la pensée nationaliste canadienne-française – au cœur des conflits dans l'Ordre – présentée au chapitre quatre. D'après Martel, la déroute du Canada français se situe dans les divergences idéologiques entre les dirigeants du réseau institutionnel et dans les changements provoqués par l'avènement des valeurs modernes au Québec. C'est aux États généraux du Canada français (1966-1969) que Martel situe la rupture causée par l'impossibilité de concilier les opinions sur la façon d'assurer la survivance de la culture canadienne-française au Canada.

L'organisation thématique des chapitres fait en sorte que l'enchaînement des événements – surtout aux chapitres trois, quatre et cinq – est parfois difficile à suivre. Mais la conclusion donne une vue d'ensemble du cheminement que présente le livre : Martel y reprend les grandes lignes et offre une vue d'ensemble chronologique.

L'analyse a certaines limites qui méritent d'être mentionnées ici. Premièrement, « le rôle de l'Église catholique n'est pas au centre de l'étude » (p. 21) : l'attention, nous l'avons dit, est concentrée sur les microcosmes des communautés francophones en milieu minoritaire. L'avantage est que le livre apporte une nouvelle vision, justement, en se concentrant sur une source de pouvoir et d'influence autre que l'Église, source souvent négligée dans les études sur le Canada français. Malheureusement l'Église était trop présente pour être laissée complètement de côté. Ainsi certains aspects fondamentaux – comme l'idéologie ultramontaine et le retrait de l'Église après le deuxième concile du Vatican – quoique mentionnés, ne sont pas abordés.

Deuxièmement, Martel présente le réseau comme un front commun jusqu'à la montée du néo-nationalisme. Les conflits entre certaines associations – les sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Montréal, par exemple – sont exposés pour leurs effets sur le Conseil quand ils pourraient être indicatifs de problèmes plus fondamentaux à l'intérieur du réseau. D'ailleurs, certaines études mettent en lumière de possibles conflits, défauts d'organisation et difficultés de relations entre les associations provinciales et nationales qui forment le réseau dont parle Martel. Ce qui nous porte à mettre en doute la cohésion du réseau telle que décrite dans le livre.

Malgré ces limites la présentation des politiques, des objectifs et des actions du Conseil de la vie française en Amérique donne une bonne impression du fonctionnement du réseau institutionnel canadien-français et des idéologies nationales qui y ont dominé. Enfin le livre offre un tableau global des circonstances qui ont mené à la fragmentation de l'identité canadienne-française.

Sylvie LAFRENIÈRE

Simon LAFLAMME et Ali REGUIGUI, *Deux groupes linguistiques. Une communication de masse*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1997, 205 p.

Pour savoir rapidement de quoi il retourne dans ce livre écrit par deux professeurs de l'Université Laurentienne de Sudbury en Ontario, Simon Laflamme du Département de sociologie et Ali Reguigui du Département de français, il faut commencer par en lire le chapitre VIII, le dernier avant la conclusion, qui établit en quelque sorte le cadre théorique de la démarche. On y apprend essentiellement que cette dernière a été guidée par trois hypothèses.